



Assignation a résidence, droit de travail

Par **cmoi60**, le **24/09/2013** à **15:01**

Bonjour a tous et as toute,rnrnJe me permet de vous demander quelque information auprès de vous.rnrnMon concubin a en effet recue un récépissé avec droit de travail assigner a résidence.rnrnJe voudrais donc savoir quel sont les domaines ou les informations a savoir pour pouvoir travailler avec ce recepissé.rnSachant que nous somme partie a l'anpe et il ne peuvent pas enregistrer le dossier avec ce récépissé!!rnrnSi des personnes qui ont déjà été dans ce cas, nous voudrions bien savoir tout ce qui est possible a faire avec un droit de travail assigner a résidence et combien de fois il le renouvelle!! rnrnMerci par avance de toute votre aide apporter, pour pouvoir nous aider dans nos demarche.rnrnCordialement.

Par **sagia**, le **12/10/2017** à **14:53**

Bonjour madame je connais quelqu'un qui est dans le même caqui et dans le même cas et qui trouve pas de travail si vous avez eu des réponses je veux bien que vous me les comunique cordialement